

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DU NORD

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI

\*\*\*\*\*

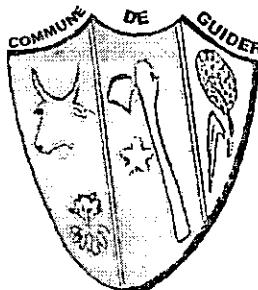
COMMUNE DE GUIDER

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHE

\*\*\*\*\*

BP 34 TEL 22 27 52 58



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

NORTH REGION

\*\*\*\*\*

MAYO-LOUTI DIVISION

\*\*\*\*\*

GUIDER COUNCIL

\*\*\*\*\*

INTERNAL TENDERS BOARD

\*\*\*\*\*

P.O. BOX 34 TEL. 22 27 52 58

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°18/AAONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022

DU 13 mai 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE LATRINE MODERNE HOMMES ET  
FEMMES A LA COMMUNE DE GUIDER

Financement : BUDGET COMMUNAL / 2022

Imputation : 220 100

#### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Guider exercice 2022, le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la Construction d'une latrine moderne hommes et femme à la Commune de Guider.

#### 2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent entre autres : les travaux préparatoires et les études ; le terrassement ; la fondation ; la maçonnerie en élévation ; la charpente et la couverture ; la menuiserie métallique ; la menuiserie bois, la plomberie sanitaire ; le revêtement en carreaux ; l'électricité ; la peinture ; VRD.

#### 3. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois .

#### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent DAO ne sont pas allotis :

#### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Dix millions (10 000 000) FCFA.

#### 6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

#### 7. Financement

Les travaux sont financés par le Budget Communal, Exercice 2022 ligne 220 100.

#### **8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit deux cent mille (200 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

#### **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAM) de la Commune de Guider dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel : 698 66 43 02

#### **10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu au Service Communal de Passation des Marchés publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de 20 000 (vingt mille) francs CFA, payable au guichet de la recette de la Commune de Guider.

#### **11. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAM) de Guider, le 03 juin 2022 10 *Heures au plus tard* et devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°18/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022**

**DU 13 mai 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE LATRINE MODERNE HOMMES ET  
FEMMES A LA COMMUNE DE GUIDER"**

***"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"***

#### **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

#### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu **le 03 juin 2022 à 11 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guider dans la salle des actes de la Commune.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

#### 14-critères d'évaluation

##### 14.1 critères éliminatoires, il s'agit de :

1	Dossier Administratif incomplet après délai pour se conformer
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Non obtention de 70% critères essentiels
5	Absence caution de soumission
6	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon du chantier

##### 14.2 Critères essentiels

Les critères essentiels porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	oui/non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	oui/non
3	Expérience du personnel d'exécution	oui/non
4	Matériel et équipements à mobiliser	oui/non
5	Propositions technique (organisation, planning etc..)	oui/non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP	Oui/non
7	Présentation des offres	Oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenus au moins 70% de oui seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres évaluées.

#### 15 - Attribution.

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

#### 16. Durée de validité des offres techniques et financière requise.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAM) de Guider sise à la Commune de Guider. Tel : 698 66 43 02

NB. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 205 725/699 370 748

#### Ampliations :

- DDMAP (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- Président CIPM/C-G
- Receveur Municipal (pour information)
- Affichage (pour information)
- Chrono/ Archives

